

Jun 2009
Document 209053

Volume 15, n° 2

Bulletin de discipline



Rapport

Voici le vingt-huitième rapport périodique préparé à l'intention des membres, des associés et des affiliés conformément à l'article 20.12(8) des Statuts administratifs. Le rapport a pour but d'informer ces personnes quant au processus disciplinaire et aux activités en cours dans ce domaine. Pour tout commentaire ou toute suggestion d'amélioration, veuillez communiquer avec moi à mon adresse citée dans le *répertoire en ligne*. Tous les renseignements fournis dans le présent rapport sont conformes aux événements tels qu'ils se présentaient le 31 mai 2009.

Réunions

Depuis la parution du dernier rapport de discipline, en novembre 2008, la Commission de déontologie a tenu cinq conférences téléphoniques, à savoir les 17 et 21 novembre 2008, et les 6 janvier, 6 mars et 13 mars 2009. La prochaine réunion de la commission est prévue pour le 7 juillet 2009 (Toronto).

Frais disciplinaires (000 \$) au 31 septembre 2009

	AF 08-09		AF 07-08	
	Actuel	Budget	Actuel	Budget
Frais juridiques	185	---	237	---
Autres frais	65	---	7	---
Total des frais	250	340	244	245
	Actuel		Actuel	
Frais recouvrés	31		127	
Nombre de cas examinés	18		17	

Le budget pour l'année 2009-2010 est de 260 000 \$.

Causes

(a) Accusations portées et affaires terminées

Depuis la parution du dernier rapport périodique de novembre 2008, une cause a été complétée. Relativement à cette affaire, des préavis disciplinaires ont été distribués le 6 mai 2009.

(b) Réprimande privée imposée

Une réprimande privée a été imposée contre un individu. Conformément à l'article 20.04.1 des Statuts administratifs, les réprimandes privées sont confidentielles. Par conséquent, aucun renseignement supplémentaire ne sera fourni en ce qui concerne cette affaire.

(c) Affaires pendantes à l'égard desquelles des accusations ont été portées

Des accusations ont récemment été portées contre un membre de l'Institut relativement à un rapport d'expert et son témoignage.

Un avis à l'effet que des accusations ont été portées et que l'affaire a été référée à un tribunal disciplinaire de l'Institut canadien des actuaires a été transmis le 28 mai 2009 de manière à renseigner les membres de l'Institut ainsi que le public au sujet de la cause conformément à l'article 20.04(3.1) des Statuts administratifs. On peut consulter cet avis à la section de discipline, sur le site Web.

Un tribunal disciplinaire a été constitué par le président du Groupe de candidats à un tribunal, conformément à l'article 20.06(1) des Statuts administratifs, et les dispositions seront prises pour l'audition de ces accusations.

Veuillez noter que, conformément aux Statuts administratifs, le directeur général verra à publier, environ 15 jours avant le début des audiences du tribunal disciplinaire, un préavis destiné au public et aux membres incluant la date, l'heure et l'endroit de l'audience.

Toute personne désirant des renseignements supplémentaires sur le processus disciplinaire peut s'adresser au directeur général.

(d) Autres plaintes et renseignements

Outre les causes mentionnées en (a), (b) et (c), la commission, depuis le rapport de novembre 2008, a examiné neuf plaintes ou d'autres renseignements pouvant déboucher sur le dépôt de plaintes à l'endroit de douze membres, associés ou affiliés.

Cinq nouvelles plaintes et/ou renseignements ont été portés à l'attention de la commission. Dans quatre de ces causes, la commission cherche à obtenir de plus amples renseignements avant de décider de la marche à suivre. Dans une de ces causes, la commission a décidé de confier la plainte à une équipe d'enquête.

Suite à l'obtention de renseignements supplémentaires relatifs à trois causes antérieures, la commission a choisi de rejeter les affaires.

Dans une cause antérieure, la commission a choisi de rejeter l'affaire suite à l'obtention de renseignements supplémentaires.

(e) Résumé par domaine de pratique

On peut résumer comme suit les 12 causes énumérées plus haut selon le domaine de pratique :

	Causes	Particuliers
Assurance-vie	2	3 membres
Régimes de retraite	8	11 membres
Assurances IARD	0	---
Indemnisation des accidents du travail	0	---
Expertise devant les tribunaux	2	2 membres
Autre	0	---

Robert M. Smithen

Président, Commission de déontologie